



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Claudie Levasseur, directrice générale de la susdite municipalité,

AVIS DE PROMULGATION POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-487

QUE :

Le conseil municipal a adopté lors de la séance régulière du 8 avril 2026 le règlement numéro 2026-487 modifiant le règlement de zonage numéro 2015-364 de la municipalité de Rivière-Bleue.

L'objet de ce règlement porte sur :

- Inclure les usages du groupe 191 Habitation pour la chasse, la pêche et la forêt et ce, en conformité avec les dispositions du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Témiscouata ;
- L'implantation de mini maison sur son territoire;
- Inclure les usages résidentiels et commerciales à l'intérieur de la zone Pa-1;
- Modifier l'article 5.7 CONTENEURS afin d'inclure cet usage à l'intérieur du périmètre urbain.

Les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau de la Municipalité, pendant les heures d'ouverture, soit :

du lundi au vendredi entre 8 h et 12 h; et
du lundi au jeudi entre 13 h et 16 h 30.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À RIVIÈRE-BLEUE, CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX.

Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (articles 419 et 420 du Code municipal)

Je, soussignée, Claudie Levasseur, directrice générale, résidant à Rivière-Bleue, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 11 heures et 12 heures, ce troisième jour du mois de juillet de l'an deux mille dix-neuf, à chacun des endroits suivants, à savoir : à proximité de la porte du bureau municipal et sur le site Internet de la Municipalité de Rivière-Bleue www.riviere-bleue.ca les deux endroits publics désignés par le conseil municipal pour l'affichage des avis publics (article 431 du Code municipal).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce neuvième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-six.

Directrice générale